



MAIRIE DE CANNES

Direction du Protocole et du Développement International

Cannes, le 21/05/2026

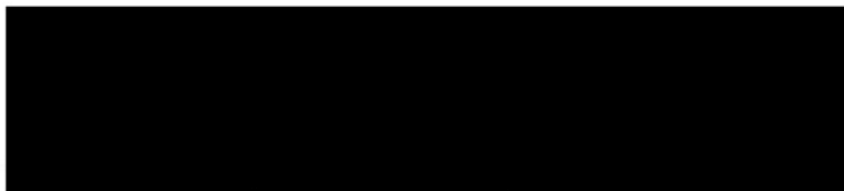
CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : La Bambola
Facture n° 26/8013
D'un montant de 560 €

Nous, Maire de la Ville de Cannes,

Certifions que dans le cadre de l'inauguration de la plage Brigitte BARDOT, il y lieu de prendre en charge le déjeuner du lundi 18 juin 2026 au Restaurant La Bambola, des personnes suivantes en tant qu'invités Ville de Cannes :

-
-
-
-
-
-
-
-
-



- Amélie DELMAS, Directrice du service Protocole et du Développement International



Il convient donc de procéder au règlement de la facture citée en objet pour un montant de 560 € sur la LC 8484 – nature 6234 – fonc 031.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le Premier Adjoint au Maire


Nicolas GORJUX

